

Potager Associatif de Moisson, le PAM

Union pour la Protection de la Boucle de Moisson et de ses habitants (UPBMH)

Association loi 1901 agréée le 27/01/1978

64 rue Charles de Gaulle 78840 Freneuse

vaugelade-daniel@club-internet.fr

tel 06 88 57 63 07

Charte morale et de bonnes pratiques

- aucun produit chimique, ni en traitement, ni en engrais.
- autant que possible se faire, paillage et compost
- alternance des cultures (assolement)
- maintien permanent de la propreté de sa parcelle et de l'allée d'accès
- utilisation économe de l'eau
- pas d'arrosage en été pendant les heures chaudes de la journée entre 10h et 17h
- chacun apporte ses outils, les remporte ou les range, pas de cabane de jardin, on ne laisse rien traîner
- pas d'installation de pique-nique, on amène sa chaise, on la remporte ou on la range
- interdiction formelle de revendre ses légumes, quand on a trop on donne aux autres jardiniers, aux amis, aux associations caritatives...
- entraide et conseil : les jardiniers expérimentés s'engagent à guider et conseiller les jardiniers novices

Comité de gestion

Les adhérents seront sollicités sur la base du volontariat pour participer à la gestion des jardins au sein d'un comité de gestion chargé de veiller au bon respect des règles, de prodiguer leurs conseils aux débutants, d'entretenir les parties communes si nécessaire.

Assurance individuelle

Les jardiniers doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile individuelle obligatoire. L'association dégage toute responsabilité en cas de blessure, d'accident ou de vol.

Potager Associatif de Moisson PAM

Union pour la Protection de la Boucle de Moisson et de ses habitants (UPBMH)

Association loi 1901 agréée le 27/01/1978

64 rue Charles de Gaulle 78840 Freneuse

vaugelade-daniel@club-internet.fr

tel 06 88 57 63 07

Bulletin de pré-inscription

à déposer en mairie de Moisson, dans la boîte aux lettres 64 rue Charles de Gaulle 78840 Freneuse

ou à renvoyer par mail

vaugelade-daniel@club-internet.fr

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Mail :

Expérience du potager :

Assurance responsabilité civile :

Je m'engage à respecter la charte morale et de bonnes pratiques du PAF et j'ai pris note qu'en cas de non-respect de cette charte l'association ne renouvellera pas mon adhésion

Date et signature

(ne pas joindre de règlement qui se fera après validation de la candidature par l'association)

